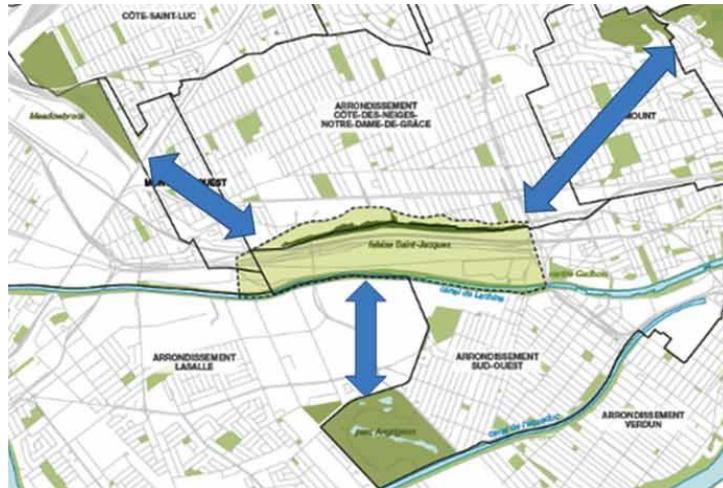


Le parc-nature Turcot –comment y arriver?



Mémoire et recommandations présentés le 15 novembre 2018 à l'OCPM dans le cadre de la consultation publique à propos du futur parc-nature Turcot.

Par le GRAME (Groupe de recherche appliquée en Macroécologie)

www.grame.org

Rédaction : Femke Bergsma

Sous la direction de Jonathan Théorêt



Groupe de recherche appliquée en macroécologie

Contenu

Qui sommes-nous?	2
Introduction	3
Accessibilité	3
Dalle-parc	4
Biodiversité et liens bleus et verts	4
Connectivité sociale, intégration de la population	6

Image de couverture : l'emplacement du futur parc Turcot et les connexions vers les espaces verts à proximité. Source: Westmountmag, <https://www.westmountmag.ca/falaise-st-jacques/?lang=fr>

Qui sommes-nous?

Le GRAME est une organisation d'intérêt public fondée en 1989 et basée à Montréal. Acteur incontournable au Québec lorsqu'il est question de solutions novatrices et réalistes aux grands problèmes environnementaux, c'est aussi une force collective inspirante bien enracinée dans sa communauté. De plus, depuis 2011, l'organisme est porteur du programme de l'Éco-quartier à Lachine.

Reconnu pour son expertise approfondie en matière de transport, énergie, écofiscalité, gestion des matières résiduelles, verdissement et d'aménagement urbain, le GRAME œuvre en orientant ses activités autour de trois pôles complémentaires : l'influence auprès des décideurs, la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement ainsi que l'action directe sur le terrain.

S'enrichissant mutuellement, ces divers pôles ajoutent de la profondeur aux activités de l'organisme et donnent du sens à chacune des interventions terrain du GRAME en s'inscrivant à l'intérieur d'une démarche de sensibilisation continue et d'une vision globale de l'environnement.

Au cours des dernières années, l'équipe multidisciplinaire du GRAME a beaucoup travaillé sur les enjeux énergétiques et a fait preuve d'une grande objectivité. Le GRAME fut ainsi un des rares groupes environnementaux à appuyer publiquement les projets hydroélectriques pour leurs bénéfices macro-écologiques, tout comme il fut un pionnier pour faire connaître les avantages de l'écofiscalité et faire reconnaître les coûts de l'étalement urbain. L'expertise du GRAME a été sollicitée par le Gouvernement du Québec à plusieurs reprises et ses travaux ont contribué à la reconnaissance de l'hydroélectricité comme énergie renouvelable aux États-Unis et à l'utilisation d'outils économiques en gestion environnementale. Le GRAME a été à l'avant-garde sur plusieurs enjeux et c'est pourquoi plusieurs priorités qu'il a défendues font maintenant partie des politiques du Québec.

Par ailleurs, le GRAME intervient régulièrement à la Régie de l'énergie sur les dossiers ayant une incidence sur la consommation énergétique et autres dossiers pouvant avoir des impacts directs ou indirects sur l'environnement. Les travaux du GRAME consistent notamment à éclairer la Régie sur la pertinence et le bien-fondé des efforts technologiques ou en matière d'efficacité énergétique ainsi que de l'informer des nouveaux enjeux en matière de développement durable qui intègrent l'économie aux questions environnementales.

Le GRAME préconise une approche vers le changement en 3 étapes :

- 1- par l'éducation et la sensibilisation ;
- 2- par l'application de mesures d'écofiscalité
- 3- par l'adoption de mesures réglementaires.

Introduction

L'annonce de la volonté de la Ville de Montréal de créer un parc-nature dans la cour Turcot nous a réjouis. Ce parc est un pas significatif en avant pour répondre à la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels et au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal qui prévoit l'augmentation de la surface en espace naturel à 10% du territoire. De plus, ce parc rendra la ville plus résiliente face aux changements climatiques en cours. Le GRAME applaudit donc cette initiative et les grandes orientations formulées lors de sa présentation. Nous avons cependant identifié quelques aspects qui méritent votre attention.

Accessibilité

Le grand défi que pose l'emplacement prévu pour ce parc est l'accessibilité. Enclavé entre l'autoroute 20 et la falaise St-Jacques au nord et la rue Notre-Dame et le canal Lachine au sud, il faudra une planification bien concertée afin de permettre aux usagers de profiter de cet espace et d'y accéder en toute sécurité.

Il est primordial que les accès au parc soient connectés aux rues, pistes cyclables et voies piétonniers environnants, et l'ajout de voies pour vélos et piétons autour du parc devra faire partie de la planification.

Côté ouest : une connexion avec Montréal-ouest et St-Pierre par piste cyclable est nécessaire. Une piste protégée sur St-Jacques et le Boulevard Ste-Anne-de-Bellevue avec sortie pour entrer dans le parc de la falaise, ainsi qu'une piste sur par exemple la promenade Ronald pour rejoindre le chemin Avon et la rue St-Jacques à St-Pierre seraient envisageables. La connexion vers la piste cyclable du Boul. de Maisonneuve pourrait se faire via l'avenue Brocks et la rue Elmhurst.

Des pistes cyclables et voies piétonnières le long du pont Angrignon et ses voies complémentaires permettraient d'entrer dans le parc Turcot de ce côté. Ces voies coupent le parc en plusieurs morceaux : il faudrait trouver une façon pour minimiser cet effet. Soit les construire en viaducs, ou bien en tranchée?

Côté sud : La connexion vers la rue Notre-Dame est le plus facile à réaliser. Plusieurs entrées au parc peuvent y être réalisées. Une piste cyclable sur toute la rue Notre-Dame sera nécessaire. Pour faciliter la traversée du canal Lachine, l'ajout d'une ou deux autres passerelles peut être nécessaire.

L'ajout d'un moyen de transport en commun le long de la rue Notre-Dame et Victoria permettrait un lien du centre-ville jusqu'à Lachine et Dorval, et offrirait un ajout de transport en commun fort pertinente dans le secteur. Le GRAME a publié différents études sur ce sujet¹, et réitère le besoin d'un tel lien, qui

¹ <http://www.grame.org/REM2016BAPELachine.pdf>

faciliterait aussi l'accès au Parc Turcot. Celui-ci s'ajouterait aux autres trajets d'autobus qui entourent le site, et qui devraient être consolidés et adaptés pour desservir le parc.

Côté est : Une descente accessible aux piétons et vélos à partir du belvédère Terry Fox serait une bonne idée. Ceci doit se faire en préservant l'intégrité de la falaise, pour prévenir tout risque d'érosion et de perte d'espace vert. Les vélos et piétons devraient aussi avoir des voies sur le boul. Pullmann pour éviter un grand détour pour se rendre sur la rue St-Jacques.

Côté nord : on suggère une piste cyclable le long de St-Jacques avec connexions vers la piste du boul. de Maisonneuve. Cela peut déjà se faire via Grand Boulevard, ou une passerelle piétonnière au-dessus la voie ferrée existe, mais une nouvelle passerelle plus à l'est, p.e. sur la rue Oxford, ne serait pas un luxe. Une nouvelle passerelle verte pour passer par-dessus la voie ferrée permettra en plus de connecter différents parcs à la falaise : via le parc George-st-Pierre au parc Notre-Dame-de-Grâce (voir plus bas).

Dernièrement, il faut encourager le transport actif et en commun le plus possible. Si une espace de stationnement est souhaitée, il ne faut pas que celui empiète sur le site. Les activités sportives offerts se doivent d'être compatibles avec la vocation d'un parc nature : la marche, le vélo (et non le mountain bike), le ski de fond et la raquette sur des chemins balisés. Les espaces dédiés aux infrastructures non-naturelles (chemins, abris, etc.) ne devraient pas accaparer plus que 20% du site.

Dalle-parc

Le GRAME est très content de retrouver cette structure essentielle dans les plans. La connexion prévue entre la falaise et le parc, et entre le bas et le haut de la falaise, pose quand-même un défi de taille. Pour permettre aux animaux de voyager au-delà l'autoroute, la connexion entre le pied de la falaise et le parc Turcot doit être assez large (plus large qu'indiqué maintenant sur le plan) pour pouvoir accueillir un couvert végétal en plus du passage pour les humains. Ce dernier doit être séparé du parti végétalisé, pour ne pas déranger les animaux. La structure devrait avoir plusieurs accès pour les piétons et cyclistes et animaux, autant au pied de la falaise qu'au parc-nature.

Biodiversité et liens bleus et verts

Anciennement, l'emplacement du parc était un lac. L'eau souterraine ne se trouve donc pas loin de la surface, et le document de présentation prévoit un plan d'eau dans le parc. Les milieux humides sont parmi les plus riches en biodiversité et devraient avoir leur place dans le parc. On suggère donc la présence de marécages ou marais. Ceci augmenterait aussi la capacité de rétention d'eau du site, et une filtration naturelle des eaux de ruissellement.

On conseille fortement d'aménager le parc en sorte de pouvoir absorber les surplus d'eau des autoroutes environnantes lors d'orages et fortes pluies, afin d'éviter l'ajout de bassins de rétention.

Un aspect important est la connectivité du parc avec les espaces verts environnantes, afin de permettre aux animaux (notamment les oiseaux migrateurs) de voyager à travers l'île de Montréal. À l'ouest, il faut étudier les façons de connecter le parc Meadowbrook² dont on attend toujours la création, et la rivière St-Pierre³ qui y existe encore, avec le parc Turcot. Le rétablissement de la rivière entre les deux parcs serait une excellente façon de créer ce lien. Ce serait un geste de grande signification historique de surcroît, puisque c'est la rivière qui a été le lieu de rassemblement et de ravitaillement des peuples autochtones avant l'arrivée des français, et aussi le lieu d'établissement des premiers colons. Les travaux futurs sur l'échangeur St-Pierre permettront peut-être de ramener la rivière à la surface et de réaliser la connexion avec la falaise et le parc-nature Turcot.

Au sud, une connexion avec le parc Angrignon, le site de l'hôpital Douglas et éventuellement, le bord de l'eau est déjà proposé. Ce serait une très bonne idée. On espère fortement que sa réalisation fera partie des travaux dès le début.

Au nord du parc il y a d'abord la falaise St-Jacques, qui devra être intégrée dans le parc, afin d'assurer sa protection. Le manque d'un statut clair a déjà grandement nui à cette partie du paysage montréalais pourtant très marquant. Au-delà de la rue St-Jacques, on trouve le parc George-st-Pierre, et en suivant la rue Oxford ou Old Orchard plus au nord, on arrive au parc Notre-Dame-de Grâce. Ces parcs offrent une autre opportunité de créer un lien vert, qui se poursuivra, on espère, éventuellement jusqu'au parc du Mont-Royal. Il faut rêver!

Le choix des écosystèmes naturels à établir doit se faire dans un souci de leur capacité de résister aux stress des autoroutes et industries qui entourent le site. Sans effacer la pollution inhérente, les végétaux vont pouvoir absorber une partie des particules et poussières, et contribuer à un environnement plus sain pour les riverains, en plus d'ajouter un refuge pour la faune locale. Une approche écosystémique dans la conception des paysages permettra une cohérence entre les différentes sections végétalisées et sera garantie d'une plus grande résilience.

² <http://lesamisdemeadowbrook.org/?lang=fr>

³ <http://undermontreal.com/riviere-st-pierre-part-i-start-to-finish/>

Connectivité sociale, intégration de la population

Le site du futur parc-nature se trouve au milieu de plusieurs quartiers plutôt défavorisés et industriels. Il sera important d'impliquer ces voisins dans toutes les étapes du projet, de miser sur une structure participative pour s'assurer de l'acceptabilité sociale et créer un sentiment d'appartenance dans le milieu. Le tout en sachant que le premier but de ce parc est de créer un espace pour la nature, qui offrira aux citoyens des occasions pour rencontrer cette nature, et qui marquera en même temps l'entrée dans la ville d'une façon verte et originale. Le parc sera un endroit idéal d'apprentissage, une vitrine sur les écosystèmes et leurs fonctions, leur importance et leur beauté.

Il faudrait solliciter la collaboration des entreprises voisines dans la création et la préservation des espaces verts, et la sécurisation du trafic qui l'entoure. Les commerces et industries qui se trouvent en haut de la falaise ou ailleurs adjacent au parc pourront faire l'objet d'une réglementation pour que leurs activités ne nuisent pas à la préservation de la nature. On doit impérativement protéger la falaise⁴ de toute perturbation pour conserver sa riche biodiversité, sa capacité de rétention et préserver cet élément primordial du paysage.

⁴ <https://www.westmountmag.ca/falaise-st-jacques/?lang=fr>